ÉCOLE D'AUTOMNE - 28 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE, 2025
CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS ET FRAIS DES ATELIERS

FORMATION DES DIRIGEANTS LOCAUX — FRAIS : 335 $

Atelier de 6 jours : Mar. 13 h – 17 h | Mer. 9 h – 17 h | Jeu. 9 h – 17 h | Ven. 9 h – 17 h | Sam. 9 h – 17 h | Dim. 9 h 30 – 12 h 30

A. Devoir de représentation équitable
Découvrez le devoir de votre section locale de représenter les membres de votre syndicat, les exigences légales en matière de représentation équitable et leur application à votre convention collective et aux autres lois régissant votre lieu de travail.

B. Principes fondamentaux du leadership
Qui suis-je en tant que dirigeant ? Qui sommes-nous en tant que syndicat local ? Quelle est notre place dans le mouvement plus large ? Apprenez à utiliser le pouvoir de votre position élue pour construire le pouvoir et renforcer la solidarité dans le syndicat, dans le mouvement syndical et dans nos communautés.

C. Diriger en équipe
Qui suis-je en tant que dirigeant ? Qui sommes-nous en tant que syndicat local ? Quelle est notre place dans le mouvement plus large ? Apprenez à utiliser le pouvoir de votre position élue pour construire le pouvoir et renforcer la solidarité dans le syndicat, dans le mouvement syndical et dans nos communautés.

D. L'essentiel pour les syndicats inclusifs
En tant que militants dans nos syndicats, nous nous demandons souvent pourquoi les membres ne sont pas plus impliqués. Cet atelier pose une question différente : Qui est impliqué et qui ne l'est pas, et quelles pourraient en être les raisons ? Comment nos préjugés inconscients peuvent-ils y contribuer ? Comment pouvons-nous représenter les membres d'une manière qui invite ceux qui sont en marge à s'impliquer et à considérer le syndicat comme un endroit où ils veulent faire la différence ?

E. Bonnes réunions
Avez-vous déjà assisté, en tant que participant ou animateur, à une réunion dont vous saviez qu'elle pourrait être plus focalisée, plus efficace, plus inclusive ou plus efficiente ? Nous utilisons les règles de procédure parlementaire de Bourniot pour prendre des décisions importantes de manière équitable. Mais parfois, un autre type de conversation est nécessaire pour être inclusif et construire notre mouvement. Dans cet atelier, les membres exécutifs apprennent à trouver et à diriger le bon processus pour le travail qui doit être fait.
La procédure parlementaire est un élément important de notre processus démocratique au sein du SCFP. Certaines conversations sont mieux menées en utilisant d'autres approches. Comment décidez-vous quand la procédure parlementaire est nécessaire et quand une autre approche pourrait être utile ?
Développez vos compétences de facilitation pour soutenir des discussions efficaces et inclusives, apprenez et mettez en pratique certains processus que vous pouvez utiliser dans votre travail quotidien.

F. Des dirigeants prêts à affronter les conflits
Dans cet atelier, les participants exploreront

- La valeur du conflit pour un groupe efficace
- Comment nos croyances sur les conflits influencent notre façon de réagir.
- Les types de conflits auxquels les cadres sont confrontés
- Des méthodes productives pour résoudre les conflits au sein d'un exécutif.

FRAIS DE FORMATION POUR LES DIRIGEANTS LOCAUX : — FRAIS : 335 $

***** Dans le cadre du plan d'action AROAP, cet atelier est destiné aux membres racialisés, Noirs et autochtones. *****
Même contenu que celui indiqué ci-dessus.
Atelier de 6 jours: Mar. 13 h – 17 h | Mer. 9 h – 17 h | Jeu. 9 h – 17 h | Ven. 9 h – 17 h | Sam. 9 h – 17 h | Dim. 9 h 30 – 12 h 30

ÉCOLE D'AUTOMNE - 28 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE, 2025
CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS ET FRAIS DES ATELIERS

WSIB - RETOUR AU TRAVAIL — FRAIS : 335 $

Atelier de 6 jours : Mar. 13 h - 17 h | Mer. 9 h - 17 h | Jeu. 9 h - 17 h | Ven. 9 h - 17 h | Sam. 9 h - 17 h | Dim. 9 h 30 – 12 h 30

Ce cours est conçu pour les activistes qui souhaitent devenir des spécialistes du retour au travail. Le matériel se concentre sur le processus visant à aider les travailleurs blessés à retourner au travail aussi rapidement et sûrement que possible, dans la dignité et la sécurité de l'emploi. L'accent est mis sur le changement du travail, et non du travailleur, et sur l'adaptation de l'emploi antérieur à l'accident. Cette formation s'appuiera sur les connaissances que les participants ont acquises au cours des niveaux précédents, mais les formera à devenir des spécialistes du retour rapide et sûr au travail et de la réinsertion sur le marché de l'emploi. Les niveaux I et II sont des prérequis.
Il se peut également que vous deviez suivre des cours du soir.

NIVEAU I DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ — FRAIS : 285 $

Atelier de 5 jours : Mercredi 9 h 00 – 17 h 00 | Jeudi 9 h 00 – 17 h 00 | Vendredi 9 h 00 – 17 h 00 | Samedi 9 h 00 – 17 h 00 | Dim. 9 h 30 – 12 h 30

Ce cours couvre toute la gamme des questions de santé et de sécurité en se concentrant sur la reconnaissance des dangers et sur les droits et responsabilités des parties prenantes sur le lieu de travail, conformément à la législation en vigueur. Ce programme clé de 30 heures se compose de 10 modules, dont sept modules de base qui définissent les rôles respectifs des parties prenantes sur le lieu de travail - direction, gouvernement et syndicats - en matière de santé et de sécurité ; explique la législation provinciale ou fédérale en vigueur en matière de santé et de sécurité ; aborde le fonctionnement du corps humain et les effets néfastes des dangers sur ce dernier ; décrit les agents cancérigènes et la manière de les reconnaître, ainsi que les substances toxiques et leurs sources ; explique l'efficacité, ou l'absence d'efficacité, des trois principes de base du contrôle - à la source, le long du trajet et au niveau du travailleur ; identifie les dangers présentés par un bruit excessif sur le lieu de travail et explique comment mesurer le bruit sur le lieu de travail et comment élaborer un programme de réduction du bruit. Le niveau I est un programme sanctionné par un certificat et constitue la condition préalable à l'accès aux programmes de niveau II et à la formation des instructeurs. CETTE FORMATION N'EST PAS DESTINÉE À LA CERTIFICATION, C'EST-À-DIRE AUX COMITÉS MIXTES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ QUI SONT MANDATÉS EN VERTU DU PROJET DE LOI 208.
Il est possible que vous deviez suivre des cours du soir.

SANTÉ ET SÉCURITÉ NIVEAU II - LOIS — FRAIS : 285 $

Atelier de 5 jours : Mercredi 9 h - 17 h | Jeudi 9 h - 17 h | Vendredi 9 h - 17 h | Samedi 9 h - 17 h | Dim. 9 h 30 – 12 h 30

NOTE : Il ne s'agit pas d'une formation de certification pour les membres des comités mixtes de santé et de sécurité, comme l'exige la loi sur la santé et la sécurité au travail (occupational health & safety act).
Dans ce programme, les participants acquièrent une meilleure compréhension de leurs droits et responsabilités juridiques en tant que travailleurs et membres de comités mixtes d'hygiène et de sécurité. Les techniques et les connaissances nécessaires pour effectuer des inspections sur le lieu de travail ainsi que des enquêtes sur les incidents et les maladies sont importantes pour cette discussion. Les compétences essentielles en matière de recherche sont également passées en revue afin d'aider les membres des comités à mener des initiatives proactives visant à éliminer ou à contrôler l'exposition aux risques sur le lieu de travail. Prérequis : niveau I de la santé et de la sécurité au travail du CSST.

ÉCOLE D'AUTOMNE - 28 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE, 2025
CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS ET FRAIS DES ATELIERS

CSPAAT - NIVEAU 1 — FRAIS : 220 $

Atelier de 3 jours : ven. 13 h - 17 h | sam. 9 h - 17 h | dim. 9 h 30 – 12 h 30

Ce premier niveau est conçu pour fournir des connaissances de base sur le système d'indemnisation des travailleurs. Il s'adresse aux travailleurs qui souhaitent ou ont besoin d'une compréhension de base de ce système parfois complexe. Les participants recevront un historique de l'indemnisation des travailleurs et comprendront la bureaucratie ainsi que certains des avantages et des services disponibles. Une expérience pratique et la possibilité de remplir les formulaires de la Commission sont également incluses, ainsi qu'une aide pour savoir comment accéder à un représentant expérimenté.

CSPAAT - NIVEAU 2 — FRAIS : 220 $

Atelier de 3 jours : Ven. 13 h – 17 h | Sam. 9 h – 17 h | Dim. 9 h 30 – 12 h 30

****REMARQUE : le niveau 1 de la CSPAAT est un prérequis**.**

Le deuxième niveau est conçu pour fournir aux travailleurs les compétences et les connaissances nécessaires pour représenter les travailleurs blessés dans les premières étapes d'une demande d'indemnisation. Ce niveau s'appuie sur les connaissances acquises au niveau I et s'adresse aux travailleurs qui deviendront des représentants actifs des travailleurs. Les prestations et les services offerts aux travailleurs blessés seront détaillés, y compris les changements découlant des projets de loi 162, 165 et 99. Le cours examinera en profondeur les services et les prestations disponibles en vertu de la *loi*. Les participants apprendront à examiner les dossiers de demande et à maîtriser l'art de la communication avec les médecins et le personnel de la Commission. Ces compétences permettront aux représentants de réduire la « paperasserie » qui ralentit traditionnellement le processus de prise de décision. Le nouveau « système de recours intégré » de la Commission sera expliqué ainsi que les nouveaux services de médiation.

PRINCIPES FINANCIERS ESSENTIELS & RESPONSABLES FINANCIERS — FRAIS : 220 $

Atelier de 3 jours : ven. 13 h - 17 h | sam. 9 h - 17 h | dim. 9 h 30 – 12 h 30

Principes financiers essentiels

Cet atelier s'adresse à tous les membres occupant un poste élu au sein de la section locale. Que vous soyez un administrateur ou un membre du conseil de direction, l'apprentissage des bases des finances de la section locale est une priorité. Dans cet atelier, vous apprendrez vos devoirs concernant les finances du syndicat, l'établissement d'un budget et la façon d'être transparent et responsable envers les membres.

Responsables financiers

Une fois que les secrétaires-trésoriers et les administrateurs auront terminé l'atelier du jour 1 intitulé « Principes financiers essentiels », ils passeront le jour 2 à se familiariser avec la tenue des comptes et l'audit. Les trésoriers apprendront à utiliser le grand livre électronique du SCFP, à gérer les fonds et les comptes de la section locale et à préparer des rapports à l'intention des membres et des syndics. Les syndics apprendront à effectuer correctement un audit des livres, des comptes, des biens et des actifs de la section locale. À l'issue de cet atelier, les syndics seront en mesure de formuler des recommandations à la section locale afin d'améliorer sa santé financière.

Ordinateur portable requis - si possible

ÉCOLE D'AUTOMNE - 28 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE, 2025
CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS ET FRAIS DES ATELIERS

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE — FRAIS : 220 $

Atelier de 3 jours : ven. 12 h - 17 h | sam. 9 h - 17 h | dim. 9 h 30 – 12 h 30

Les premiers secours en santé mentale (MHFA) sont proposés aux personnes souffrant d'un problème émergent de santé mentale ou de toxicomanie, ou en situation de crise, jusqu'à ce qu'un traitement approprié soit trouvé ou que la situation se résorbe. Ce cours, fondé sur des données probantes, a prouvé qu'il donnait aux participants

- les outils nécessaires pour reconnaître les signes de déclin du bien-être mental.
- la capacité de parler de leur santé mentale
- les connaissances nécessaires pour discuter des soutiens professionnels et autres qui pourraient contribuer au rétablissement ou à l'amélioration du bien-être mental.
- la confiance nécessaire pour faire appel à ces soutiens
- les outils nécessaires pour apporter une aide lors d'une crise de santé mentale ou de toxicomanie, et.
- les connaissances nécessaires pour utiliser les actions de la MHFA afin de maintenir son propre bien-être mental.

FORMATION ANTI-HARCÈLEMENT ET EXPECTATEUR — FRAIS : 175 $
LES ESSENTIELS POUR LES SYNDICATS INCLUSIFS

Atelier de 2 jours : Samedi 9 h 00 – 17 h 00 | Dimanche 9 h 30 – 12 h 30

Formation à la lutte contre le harcèlement et au rôle de spectateur

Lorsque l'on nous manque de respect dans notre syndicat, ou lorsque des préjudices, du harcèlement et de la discrimination se produisent, nous ne sommes pas en sécurité. Nous n'accepterions pas cela de la part de nos superviseurs et de nos directeurs au travail, et ce n'est pas acceptable dans notre espace syndical. Lorsque nous sommes témoins de préjudices, d'oppressions ou de blessures, nous pouvons intervenir de manière sûre et efficace avant, pendant ou après une situation de harcèlement ou de violence. Dans cet atelier de trois heures, vous apprendrez et pratiquerez comment intervenir.

L'essentiel pour des syndicats inclusifs

En tant qu'activistes dans nos syndicats, nous nous demandons souvent pourquoi les membres ne sont pas plus impliqués. Cet atelier pose une question différente : Qui est impliqué et qui ne l'est pas, et quelles pourraient en être les raisons ? Comment nos préjugés inconscients peuvent-ils y contribuer ? Comment pouvons-nous représenter les membres d'une manière qui invite ceux qui sont en marge à s'impliquer et à considérer le syndicat comme un endroit où ils veulent faire la différence ?

ÉCOLE D'AUTOMNE - 28 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE, 2025
CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS ET FRAIS DES ATELIERS

LES FEMMES BRISENT LES BARRIÈRES — FRAIS : 175 $

Atelier de 2 jours : Samedi 9 h 00 – 17 h 00 | Dimanche 9 h 30 – 12 h 30

****REMARQUE : Cet atelier est ouvert aux membres qui s'identifient comme des femmes**.**

–Sentez-vous plus à l'aise pour "prendre la parole" dans différentes situations - discours, réunions et communications individuelles.

Au cours de cet atelier, vous pourrez

- Savoir ce qui fait l'efficacité d'un discours ou d'une présentation
- Apprendre et mettre en pratique des astuces pour gérer la nervosité
- Préparer un plan pour un discours ou une présentation
- Acquérir de l'expérience en parlant devant un groupe qui vous soutient.

INTRODUCTION À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ — FRAIS : 175 $

Atelier de 2 jours : sam. 9 h - 17 h | dim. 9 h 30 – 12 h 30

Ce cours sert d'introduction au monde de la santé et de la sécurité et explore différents concepts de base tels que :

- L'identification des dangers
- La hiérarchie des contrôles
- Le rôle fondamental des comités de santé et de sécurité
- Les bases du droit de refus

INTRODUCTION À LA FONCTION DE DÉLÉGUÉ SYNDICAL AU DEVOIR DE REPRÉSENTATION ÉQUITABLE — FRAIS : 175 $

Atelier de 2 jours : Samedi 9 h 00 – 17 h 00 | Dimanche 9 h 30 – 12 h 30

Introduction à la délégation syndicale

Que fait un délégué syndical du SCFP ? Si vous êtes un nouveau délégué syndical et que vous voulez apprendre à aider les membres du SCFP à résoudre des problèmes en milieu de travail, cet atelier d'introduction est pour vous !

Dans cet atelier, vous apprendrez à

- Enquêter sur des problèmes en milieu de travail
- Déposer un grief
- Rencontrer la direction
- Traiter les plaintes en milieu de travail

Devoir de représentation équitable

Découvrez le devoir de votre section locale de représenter les membres de votre syndicat, les exigences légales en matière de représentation équitable et leur application à votre convention collective et aux autres lois régissant votre lieu de travail.

ÉCOLE D'AUTOMNE - 28 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE, 2025
CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS ET FRAIS DES ATELIERS

SÉRIE D'APPRENTISSAGE POUR LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX 1 — FRAIS : 175 $

Atelier de 2 jours : Samedi 9 h 00 – 17 h 00 | Dimanche 9 h 30 – 12 h 30

****REMARQUE : L'introduction à la délégation syndicale est un prérequis**.**

Combattre le racisme sur le lieu de travail

Cet atelier aborde la question du racisme sur le lieu de travail et votre rôle en tant que délégué syndical dans la lutte contre le racisme.

Créer des lieux de travail favorables aux aménagements

Apprenez le cadre juridique de l'obligation d'accommodement, à quoi ressemblent un bon processus et un bon plan d'accommodement, et ce qu'il faut faire si l'employeur n'est pas disposé à fournir un accommodement raisonnable.
REMARQUE : Veuillez apporter votre manuel du délégué syndical à l'atelier.

Créer des lieux de travail sans harcèlement

Apprenez à reconnaître le harcèlement, à informer les membres sur le harcèlement et à représenter les membres impliqués dans des plaintes de harcèlement.

SÉRIE D'APPRENTISSAGE POUR LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX 2 — FRAIS : 175 $

Atelier de 2 jours : Samedi 9 h 00 – 17 h 00 | Dimanche 9 h 30 – 12 h 30

****REMARQUE : l'introduction à la représentation syndicale est un prérequis**.**

Représentation des membres issus de la diversité sexuelle et de genre

L'homophobie, la biphobie et la transphobie se manifestent sur nos lieux de travail, dans nos sections locales et dans nos communautés. Apprenez à lutter contre ces types de discrimination et à représenter respectueusement les membres issus de la diversité sexuelle et de genre sur votre lieu de travail.

SLS - Handicap et discrimination positive sur le lieu de travail

Découvrez ce qu'est la discrimination positive, comment la reconnaître et comment y remédier. Découvrez comment rendre votre lieu de travail et votre syndicat accessibles aux travailleurs souffrant de handicaps visibles et invisibles.

SLS - L'économie populaire pour les délégués syndicaux

Nous ne cessons d'entendre que les riches s'enrichissent et que les pauvres s'appauvrissent. Quel est l'impact de ces tendances sur nos vies de travailleurs et de syndiqués ? Qu'attend-on de nous en tant que délégués syndicaux en ces temps d'inégalité économique croissante ?

ÉCOLE D'AUTOMNE - 28 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE, 2025
CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

DESCRIPTIONS ET FRAIS DES ATELIERS

SÉRIE D'APPRENTISSAGE POUR LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX 3 — FRAIS : 175 $

Atelier de 2 jours : Samedi 9 h 00 – 17 h 00 | Dimanche 9 h 30 – 12 h 30

****REMARQUE : L'introduction à l'intendance est un prérequis**.**

Solidarité avec les travailleurs autochtones

Apprenez l'histoire du colonialisme au Canada, brisez quelques mythes et explorez les moyens de construire la solidarité avec les travailleurs autochtones et de soutenir la réconciliation sur le lieu de travail.

SLS - Gestion des mesures disciplinaires et des licenciements

Apprenez les concepts et les termes juridiques clés, ainsi que le rôle des délégués syndicaux pendant l'enquête de l'employeur, lorsque des mesures disciplinaires sont prises et pendant les réunions de griefs.
REMARQUE : Veuillez apporter votre convention collective et votre manuel du délégué syndical à l'atelier.

Médiation des conflits entre membres

Pratiquez l'accompagnement des membres qui sont en conflit avec d'autres membres et travaillez avec une approche en quatre étapes de la médiation de base.

ÉCOLE D'AUTOMNE - 28 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE, 2025
CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

*** NOUVEAU ***

PAS D'ANNULATION NI DE REMBOURSEMENT APRÈS LE 21 OCTOBRE 2025

Après le 28 septembre 2025, des frais de retard de 50 $ par personne inscrite s'appliquent.
Des frais supplémentaires de 150 $ par personne inscrite pour les non-affiliés au SCFP Ontario s'appliquent.
Tous les paiements doivent être reçus avant le 1er novembre 2025. Dans le cas contraire, des frais de retard de 100 $ seront appliqués à chaque délégué.
L'inscription en ligne sera clôturée le 21 octobre 2025.

INFORMATIONS SUR LES RÉSERVATIONS D'HÔTEL :

Les sections locales sont priées d'effectuer TOUTES les réservations d'hôtel par l'intermédiaire de W.E. Union Travel.
Lien de réservation : https://weuniontravel.ca/
OU
au **1-833-778-9669** (sans frais) [Mentionnez l'**ÉCOLE D'AUTOMNE 2025** lors de la réservation de votre (vos) chambre(s)].

Tarif de la chambre : 290 $ en chambre simple/double, plus les taxes, les frais et les prélèvements.

Si vous avez des besoins particuliers en matière d'hébergement, veuillez en informer W.E. Union Travel lors de la réservation de votre (vos) chambre(s). Si vous avez des questions concernant votre réservation, veuillez envoyer un courriel à events@weuniontravel.ca.

ÉTAPES DE L'INSCRIPTION:
TOUTES LES INSCRIPTIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR UN DIRIGEANT DE LA

- Visitez le site Web du SCFP Ontario pour l'événement à https://cupe.on.ca/calendar/.
- Cliquez sur Fall School @ Sheraton Centre Toronto Hotel du 28 octobre au 2 novembre
- Cliquez sur le bouton « Register Here », entrez vos coordonnées et remplissez le formulaire.
- Il est important d'entrer toutes les informations de contact pour chaque personne que vous inscrivez, y compris leur adresse électronique unique. Chaque membre recevra un code QR pour l'enregistrement sur place, un courriel personnalisé pour compléter l'inscription à l'atelier et un lien pour les demandes de garde d'enfants et d'accessibilité.
- Si vous ne parvenez pas à vous inscrire en ligne, veuillez contacter Winnie Lau par courrier électronique à l'adresse wlau@cupe.on.ca.

ÉCOLE D'AUTOMNE - 28 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE, 2025
CENTRE SHERATON TORONTO - 123 QUEEN STREET WEST

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Tous les cours se terminent le **dimanche 2 novembre 2025 à 12 h 30.**
- Veuillez prendre vos dispositions pour revenir après 12 h 30 (les dates et heures de début des cours diffèrent selon le cours choisi).
- Pour tous les ateliers commençant les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, veuillez vous inscrire au début du cours.
- Pour tous les ateliers commençant le samedi, veuillez vous inscrire au foyer de la salle Civic Ballroom, située au 2e étage
- Le nombre de participants est limité et l'inscription se fait selon le principe du premier arrivé, premier servi.
- Les participants ne peuvent s'inscrire **qu'**à **un seul** cours
- Les cours sont uniquement dispensés en anglais (sauf indication contraire).
- Le paiement des cours peut être effectué par carte de crédit au moment de l'inscription ou par chèque (à l'ordre du SCFP Ontario).
  (**payable au SCFP Ontario -** inclure **Fall School 2025** sur la ligne mémo du chèque) ; veuillez noter que l'inscription **doit être** payée avant le 1er novembre 2025
- 5 $ des frais de cours seront versés au Fonds de bourses d'études Bev Smale.
- Un supplément de 150 $ par personne inscrite s'applique à tous les non-affiliés du SCFP Ontario.
- Après le 28 septembre 2025, des frais de retard de 50 $ par personne inscrite s'appliquent.
- **Aucun remboursement ou annulation après le 21 octobre 2025.**
- **L'inscription en ligne sera clôturée le 21 octobre 2025.**
- Vous recevrez un courriel du SCFP Ontario vous indiquant l'emplacement de votre salle de classe 3 à 5 jours avant la date de début.
- Si vous avez besoin d'une traduction en français, d'une interprétation en langage de signes, de services de garde d'enfants ou de toute autre mesure d'accessibilité, veuillez soumettre votre demande en remplissant le formulaire de demande d'accès avant le 28 septembre 2025.
  (Le lien vers le formulaire de demande d'accès se trouve dans votre courriel de confirmation).